

Surveillance et protection de la vie privée

Thème et sous-thème prioritaire : 5c SHS, innovation et création (Usages des techniques et des technologies).

Nom, n° de l'ED : école doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, numéro 74.

Nom label de l'unité de recherche : CERAPS, unité mixte de recherches n°8026 (<http://ceraps.univ-lille2.fr>)

Localisation : Faculté des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales, 1 place Déliot, BP 629, 59024 Lille cedex

Nom du directeur de thèse: Jean-Jacques Lavenue (jean-jacques.lavenue@univ-lille2.fr)

■ **Description du projet**

Ce sujet s'inscrit dans un projet de recherche qui prend acte du développement d'une administration électronique opérationnelle dans un contexte d'expansion de l'informatique diffuse et du développement des habitats intelligents.

La problématique de la réingénierie des processus administratifs impliquée par cette mutation est désormais centrale dans les questions touchant les objectifs d'efficacité de la réforme de l'Etat et du développement de ses politiques sécuritaires. Dans de nombreux secteurs, les fonctions de l'Etat sont confrontées à une transformation de ses modes de régulation et d'élaboration des systèmes normatifs.

Le projet de recherche, partant de ce constat, souhaite interroger les conséquences que cela implique dans le remodelage du partenariat public-privé. Ce remodelage dépendra des options qui seront faites quand au rôle que l'on entendra donner à l'Etat dans la prise en charge de ce processus (prestataire de service ou régulateur ?). Il s'agira d'insister sur les conséquences de ces choix en mettant particulièrement l'accent sur la déclinaison des mécanismes liés à l'externalisation des prestations administratives : infomédiaires privés, prestataires privés, marchés publics, certification, expertise, archivage, interopérabilité, interconnexion, protection des libertés, redéfinition du rôle de l'Etat, etc...La dimension comparative de la recherche, en particulier avec le CRDP de l'Université de Montréal (Pierre Trudel) et le CRI de l'UNDLP de Namur -Yves Poulet) constituera une dimension majeure de la démarche.

Ce sujet s'inscrit aussi dans le contexte d'un dépôt de projet ANR portant sur : "L'impact de la convergence technologique sur les Partenariats publics-privés: vers une redéfinition des périmètres du secteur public et du secteur privé".